



Tour Académique du patrimoine à vélo - 2023

publié le 05/12/2021 - mis à jour le 05/06/2023

Descriptif :

Le 3ème Tour Académique du Patrimoine à Vélo organisé dans la région Poitou Charentes, autour du patrimoine.

L'inspection pédagogique régionale EPS et la direction régionale de l'UNSS, en collaboration avec les délégations départementales USEP et les conseillers pédagogiques départementaux EPS, organisent le

Tour Académique du Patrimoine à Vélo du 2 au 26 mai 2023

Cette manifestation qui consistera à réaliser la plus grande distance kilométrique possible par les élèves volontaires, sera également un support à un travail sur les principales thématiques liées à cette activité. Ainsi, des objectifs éducatifs seront prioritaires au cours des actions menées dans les établissements : savoir rouler, éducation au développement durable, découverte du patrimoine ...

L'objectif premier étant la promotion de l'activité physique pour tous les élèves, des partenariats pourront être engagés entre écoles et établissements du second degré. Chaque établissement volontaire pourra proposer une organisation libre : ateliers de maniabilité, circuit, relai entre deux établissements ... en vélo de route ou en VTT.

L'idée générale est de réaliser une succession d'évènements autour de la pratique du vélo dans chaque département, selon l'organisation suivante, :

- Semaine du 2 au 5 mai 2023 : Charente,
- Semaine du 9 au 12 mai : Vienne,
- Semaine du 15 au 19 mai : Deux-Sèvres,
- Semaine du 22 au 26 mai : Charente Maritime.

Les vendredis 5, 12 et 19 mai seront l'occasion d'un "passage de relai" entre chaque département.

Chaque responsable de projet (en école ou établissement) sera chargé de renseigner le nombre de kilomètres parcourus par les élèves sur un fichier partagé qui permettra de cumuler les distances pour l'ensemble des 4 départements et tenter d'établir un nouveau record pour cette session 2023. Une carte tracera le parcours réalisé par les élèves dans chaque département.

Un comité opérationnel (CPD, délégués USEP et directeur départemental UNSS) est constitué dans chaque département pour accompagner chaque équipe pédagogique dans l'élaboration de son projet à l'aide de la fiche guide (en annexe de ce courrier).

Les projets et manifestations organisés dans chaque établissement pourront être valorisés sur le site académique du rectorat. Vous pouvez consulter la page du TAPV 2021  pour découvrir les actions menées lors de cette première édition, le compteur académique qui a compilé l'ensemble des kilomètres parcourus, une carte dynamique ainsi que le carnet de route. Des informations seront régulièrement déposées sur la page du TAPV 2023 à destination des établissements engagés.

Les établissements intéressés renverront la « fiche guide » avant le **21 octobre 2022** aux membres du comité opérationnel de leur département (USEP et CPD pour le premier degré, UNSS pour les collèges et lycées).

